

# Une autre mondialisation : résister et construire

*Louis Favreau et René Lachapelle*<sup>1</sup>

Repères de conjoncture internationale et argumentaire pour une  
coordination internationale des réseaux d'économie sociale et solidaire

à l'issue de la 2<sup>e</sup> Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité  
Québec, 9-12 octobre 2001

## Introduction

Partout dans le monde aujourd'hui, des expériences inédites d'économie sociale et solidaire ont surgi. Que l'on pense, pour ne mentionner que les plus connues dans les pays du Sud, à la Grameen Bank au Bangladesh, qui a développé un système de micro financement —petits prêts pour le démarrage de micro entreprises— de façon à venir en aide aux familles les plus démunies; aux cuisines collectives latino-américains ou aux tontines africaines; que l'on pense, dans les pays du Nord, aux services de proximité et aux Régies de quartier en France, aux coopératives sociales en Italie, aux coopératives de travail associé et aux sociétés anonymes de travail en Espagne, aux agences de développement économique communautaire aux États-Unis et au Canada; aux entreprises d'insertion, aux corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et aux fonds syndicaux de développement au Québec.

Partout dans le monde, ces initiatives sont également en voie de renouveler ce que l'on a qualifié traditionnellement, du moins en Europe, d'«économie sociale», concept parapluie rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles et des associations. C'est cet ensemble d'initiatives que le mouvement ouvrier avait fait émerger au siècle dernier parce qu'il s'était vu contraint de mettre de l'avant une réponse à l'offensive capitaliste sur au moins trois registres: celui des impératifs socio-économiques (besoins de stricte nécessité), des impératifs socioculturels(d'identité) et des impératifs socio-politiques (de projet de société). C'est cet ensemble d'initiatives et bien d'autres moins formalisées que les mouvements sociaux d'aujourd'hui —mouvement des femmes, mouvement écologique, mouvement associatif/communautaire et mouvement syndical— font émerger à nouveau au Sud comme au Nord.

Partout dans le monde, ces initiatives font face à des défis immenses, entrent en conflit avec certaines forces et en coopération avec d'autres. Ces défis, conflits et coopérations posent l'importance d'assumer certaines tâches liées à la période actuelle et nécessitent des dispositifs en conséquence. Le présent texte veut ouvrir la réflexion non pas sur les orientations et les définitions de l'économie sociale et solidaire —ce qui a déjà amplement cours—, mais bien sur son corollaire : les **principaux enjeux**, les **forces en présence**, les **priorités** à établir pour répondre aux défis

<sup>1</sup> Les auteurs sont respectivement vice-président et secrétaire du Groupe d'économie solidaire du Québec. Cet texte est un document de travail soumis pour adoption lors de la prochaine assemblée du GESQ comme rapport référé aux ateliers et à la plénière de la 2<sup>e</sup> Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, Québec 9-12 octobre 2001.

actuels et développer un rapport de forces qui soit favorable au développement à l'échelle internationale de l'économie sociale et solidaire.

### **1. La mondialisation néo-libérale n'est pas la seule possible**

Les grands défis de la période actuelle sont la non-régulation de l'économie mondiale, une pauvreté massive et croissante et les menaces à l'équilibre écologique de la planète. On assiste en même temps à l'émergence de contre-tendances : nouvelles gouvernances locales, nouvelles propositions de politiques publiques à l'échelle mondiale comme la taxe Tobin pour reprendre le contrôle des marchés financiers volatiles, nouvelles formes d'échange comme le commerce équitable, manières alternatives de produire et de consommer, mondialisation des mouvements sociaux, etc. Bref, partout dans le monde, des initiatives de la société civile prennent forme en occupant l'espace d'innovation libéré par la crise. L'économie sociale et solidaire est, à plusieurs titres, engagée implicitement ou explicitement dans l'élaboration de réponses aux problèmes soulevés par la nouvelle dynamique planétaire de mondialisation.

#### **1.1. Les grands défis sociaux de développement de la planète aujourd'hui**

La dernière décennie nous a rendus plus conscients du défi de la non-régulation. Sur la scène publique internationale les crashes boursiers —au Mexique en 1994, dans les pays de l'Est en 1997, en Asie et au Brésil en 1998— ont rendu manifeste que la mondialisation économique néo-libérale favorise un tel débridement de la finance que les séquelles au Sud ne font que s'amplifier. Ce type de mondialisation a non seulement provoqué la montée de l'exclusion et de la précarité à l'échelle de la planète, mais aussi la déstabilisation des modes classiques de régulation construits pendant des décennies par les États nationaux. Le défi majeur à relever est celui de la maîtrise de l'économie mondialisée. À défaut de maîtrise, la marchandisation gagne du terrain à l'échelle de la planète, non seulement dans l'économie, mais au sein de la société tout entière, pénétrant tous les secteurs : de la culture à la santé en passant par le loisir, l'éducation, l'alimentation, l'habitat, les services sociaux. L'économie sociale et solidaire a-t-elle un projet économique et politique en mesure de contribuer à la mise en œuvre de nouvelles régulations pour maîtriser l'économie mondialisée?

Le deuxième défi, l'appauvrissement, nous renvoie à l'économie informelle et au sous-emploi, en milieu urbain comme en milieu rural. Ce type d'économie est prédominant dans la majorité des pays du Sud tandis que le chômage de masse est réapparu dans les pays du Nord. Cette tendance illustre bien la montée en puissance de l'exclusion et de la précarité. Pour les dirigeants, artisans et

militants de l'économie sociale et solidaire au Sud comme au Nord et pour les porteurs de projets de coopération internationale, la question est de savoir si l'économie sociale et solidaire est un fer de lance pour la bataille de l'emploi, du renouvellement du travail et de la protection sociale.

Troisième défi tout aussi vital, la menace écologique qui pèse sur la planète a pris un jour beaucoup plus explicite au cours de la dernière décennie avec la publication du Rapport Brundtland (*Notre avenir à tous*) en 1987 et surtout le Sommet de Rio en 1992. Cela a amené de nombreux mouvements et de grandes organisations internationales —organisations non gouvernementales de développement, conférences internationales de l'ONU— à remettre en question de façon radicale nos modes de production et de consommation. La question se pose alors aux organisations et entreprises d'économie sociale : sont-elles aptes à contribuer efficacement à faire face à cet autre enjeu majeur de notre planète qu'est la maîtrise de l'environnement?

De grandes évolutions marquent donc nos sociétés contemporaines. La mondialisation néo-libérale de l'économie génère de nouvelles formes d'exclusion au Nord comme au Sud et rétrécit les marges de manœuvre des États. Elle empêche le développement de nouvelles institutions de régulation au plan politique et brime également la quête de sens et d'identité présente dans les aspirations des peuples. Dans ce contexte, les sociétés et les mouvements sociaux qui les accompagnent, sont entrés dans une phase de mutation et, comme lors de toutes les grandes périodes de transformation des sociétés et de l'économie, génèrent, à leur tour, de nouvelles initiatives de développement dont l'économie sociale et solidaire. Globalement, nous assistons, à travers des dizaines de milliers de projets, à une vitalité nouvelle de l'associatif au Nord et à une résurgence de la société civile au Sud qui traduisent, à leur manière, l'aspiration à une autre mondialisation. Quelles sont les forces en présence qui supportent ou, au contraire, freinent ces initiatives et projets d'une autre mondialisation?

## **1.2. Les forces en présence : conjoncture internationale et économie sociale et solidaire**

Aujourd'hui, après l'échec d'un modèle capitaliste de développement au Sud, après l'échec du communisme et son effondrement et après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle «développementiste», quel est l'horizon du développement ?

L'échec des grands projets capitaliste, socialiste et développementiste marque nos trajectoires communes et la mondialisation néo-libérale est une tendance forte, mais le rapport des forces en présence n'est pas à sens unique. La conjoncture internationale est incertaine de telle sorte que les mouvements sociaux ont la possibilité de se glisser dans les brèches d'un système lui-même devenu incertain.

La mondialisation actuelle se joue entre quatre grands acteurs qui interviennent dans un sens ou dans l'autre. Les avancées néolibérales sont le fait des grandes entreprises multinationales, de certains États et d'organisations économiques et politiques internationales. Le projet d'une autre mondialisation est porté par un quatrième acteur, une société civile internationale en émergence constituée par un ensemble de forces sociales plus ou moins indépendantes.

### **L'actuel pouvoir économique et politique sur la planète**

Les multinationales, une quinzaine d'États et trois grandes institutions économiques internationales —le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC)— détiennent à toutes fins pratiques le pouvoir économique mondial. Selon la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), quelques 60 000 sociétés multinationales disposent de 500 000 filiales dans le monde et assurent plus du quart de la production mondiale (Bartoli, 1999 : 134). Du côté politique, une quinzaine des quelque 200 États du monde, États-Unis en tête, exercent une quasi-hégémonie dans la gestion de l'ordre mondial. Viennent enfin quelque mille agences et organisations internationales pour la plupart rattachées à l'ONU, au sein desquelles dominant aujourd'hui —ce qui n'a pas toujours été le cas— le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC.<sup>2</sup>

### **Des contre-pouvoirs émergents**

Mais les dynamiques mondiales doivent aussi compter avec des forces sociales indépendantes des États, de la grande entreprise privée et des grandes organisations économiques de l'ONU. Un ensemble d'associations, dites aussi organisations non gouvernementales (ONG), sont à l'œuvre. Les plus significatives durant les dix dernières années ont été les environmentalistes, les organisations du mouvement des femmes, les associations de droits sociaux et les syndicats. Ces forces sociales peuvent généralement compter sur des organisations internationales liées à l'ONU dont le caractère social est plus évident et dont l'ouverture aux stratégies d'économie sociale et solidaire est beaucoup moins aléatoire. C'est le cas notamment du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

### **Conflit et coopération autour d'enjeux internationaux**

---

2 La mondialisation néolibérale —sans vouloir faire ici d'association trop facile— a aussi rompu les équilibres quant aux activités commerciales et financières illicites qui sont de mieux en mieux organisées au plan international. Les mafias diverses ont en effet accru leur richesse et leur puissance soit 2 à 5% du PIB mondial, ce qui représente entre 600 et 1 500 milliards de dollars dont la moitié est blanchie chaque année.

Les visées des uns et des autres sont différentes, voire opposées même s'il est souvent difficile dans le contexte mondial actuel de déceler des différences, voire des oppositions entre les acteurs sociaux sur des enjeux comme la lutte contre la pauvreté et plus largement sur le développement social. Tous épousent le même discours de base sur la nécessaire réforme de l'État, sur l'importance à accorder au local, sur l'opportunité de consolider la société civile, le tout s'inscrivant dans une mondialisation des marchés jugée inévitable et inéluctable. Mais parle-t-on des mêmes choses ?

Pour grossir le trait, deux visions de ces réalités, se partagent le terrain. D'un côté, il y a les acteurs plus directement engagés dans le processus de la mondialisation : de nouvelles couches de cadres et de gestionnaires de grandes entreprises privées et même publiques. De l'autre, de nouveaux acteurs populaires (groupes de femmes, groupes de jeunes, associations de petits entrepreneurs, écologistes...) appuyés par des intervenants travaillant dans des ONG évoluant à l'intérieur de mouvements, de nouvelles instances de développement local et dans des organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire.

Pour les premiers, la mondialisation est et doit être néo-libérale. L'économie exige une cure de jouvence par la privatisation des entreprises publiques et la déréglementation car l'État freine, disent-ils, les initiatives entrepreneuriales. Le développement passe par la réorganisation de l'appareil productif, mais aussi par la recomposition de l'espace social et la relocalisation des entreprises. Le local et la décentralisation jouent ici un nouveau rôle instrumental en soutenant prioritairement l'émergence ou la consolidation de pôles performants, concurrentiels au plan international. Pour ceux-là, le développement local et l'économie populaire ont une valeur palliative. Ils lui reconnaissent une certaine pertinence pour faire contrepoids aux problèmes de fragmentation sociale provoqués par la mondialisation —régions qui perdent, communautés qui s'appauvrissent, segments de la population active précarisés dans leur travail. De même, à leurs yeux, le renforcement de la société civile n'est là que pour favoriser l'initiative privée sous toutes ses formes.

Pour les seconds, il existe des contre-tendances porteuses d'une autre mondialisation. De leur point de vue, le développement local, l'économie sociale et solidaire de même qu'une société civile en santé font partie des données cardinales du développement. Même si certaines communautés et régions demeurent passives, d'autres s'inscrivent dans une mobilisation active, souvent inédite. Même si les grands projets réformateurs telle la conquête socialiste du pouvoir, ne font plus partie de leur imaginaire collectif, l'affirmation identitaire de ces communautés et régions, tant sur le terrain de l'économie que sur celui du social, contribue à une redéfinition du développement. Elles

mettent en place de nouvelles institutions, de nouvelles filières, et démontrent la capacité des initiatives locales d'avoir un impact sur les processus de développement à l'échelle nationale et même internationale.

La mondialisation en cours est néo-libérale, mais le processus demeure l'enjeu d'une lutte permanente et de compromis temporaires entre forces diverses et divisées sur la marche à suivre.

Les grands de ce monde ne sont d'ailleurs pas tous sur la même longueur d'onde. Le pouvoir demeure dispersé et la concurrence, est parfois vive entre plusieurs grands États ou ensembles d'États —ainsi l'Europe vis-à-vis des États-Unis à l'occasion de la rencontre de l'OMC à Seattle—, et entre firmes —c'est le cas notamment entre l'industrie pharmaceutique et la majorité des entreprises qui ne sont pas d'accord quant aux coûts de la santé; ou pour la réduction du temps de travail qui est pour les unes un obstacle, mais un plus pour l'industrie des loisirs et du tourisme.

De l'autre côté, la pression de la société sur des firmes peut être très forte. Pensons à l'industrie du papier et de la forêt qui doit faire face aux pressions des écologistes réclamant des mesures étatiques de protection de l'environnement. De leur côté les États, en dépit de leur affaiblissement dans le cadre d'une économie de marché mondialisé, subissent la pression sociale. Par exemple, face au chômage chronique de forts courants de l'opinion publique jouent un rôle crucial pour forcer la mise en œuvre de politiques économiques favorables à l'emploi.

S'ajoute aussi le fait qu'au cours des dernières années, s'est manifesté un fort courant de contestation du pouvoir des grandes institutions économiques internationales que sont le FMI, la Banque mondiale et l'OMC. Ces institutions soutiennent toutes la thèse que, pour faire du développement, il faut d'abord construire des marchés efficaces et que les institutions nécessaires pour les contrôler viendront d'elles-mêmes après coup. Ce faisant elles entretiennent, comme dans les années 60-70, la confusion entre croissance et développement. Cette perspective est battue en brèche. De plus en plus de personnes provenant des milieux du savoir, des administrations publiques ou des rangs des mouvements sociaux contestent la capacité de ces institutions à maîtriser l'économie mondiale. Une gestion citoyenne, politique et non marchande, devient de plus en plus prégnante pour favoriser et faire progresser simultanément l'économique, le social et l'environnemental.

Il est possible de développer des contre-pouvoirs, d'entreprendre une véritable mobilisation sociale et politique à l'échelle internationale. L'élaboration du projet d'une autre mondialisation qui repose

sur l'économie sociale et solidaire, le développement local et le commerce équitable, s'inscrit dans ce rapport de force international.

### **1.3. L'espoir fondé d'une société civile internationale**

Les mouvements sociaux internationaux sont dans une période de reconstruction. De nouveaux acteurs sont apparus à côté des partis politiques de gauche, des grandes organisations syndicales et des grandes institutions de l'économie sociale. Les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) —notamment plusieurs groupes, réseaux et organisations du mouvement des femmes, du mouvement écologique et du mouvement associatif/communautaire— ont fait leur nid en s'emparant d'un espace non occupé par les mouvements sociaux traditionnels.

Le mouvement est embryonnaire. Il est très diversifié et hétérogène; ses stratégies ne sont pas souvent convergentes et ses positions généralement défensives misent sur la résistance politique. Les organisations porteuses dépendent de financements publics qu'on leur reproche, et leur représentativité est mise en doute parce qu'on les identifie à des minorités agissantes de type socio-politique ou à des minorités professionnelles engagées sur le terrain socio-économique. Néanmoins, le potentiel d'inscription dans la durée de ces mouvements sociaux internationaux existe bel et bien parce que certaines conditions de cette durée ont peu à peu pris forme :

- 1) les aspirations à une citoyenneté active s'expriment de façon plus explicite sur la scène politique : c'est le cas des rencontres d'ONG à l'occasion des grandes conférences internationales de l'ONU, des manifestations à Seattle et ailleurs, du Sommet des peuples parallèle au Sommet des Amériques, etc;
- 2) le soutien de certains États et de certaines institutions internationales se manifeste plus clairement sur le terrain socio-économique : Secrétariat d'État à l'Économie sociale et solidaire, Chantier de l'Économie sociale, Programme d'Économie sociale au BIT, etc;
- 3) les passerelles entre mouvements sociaux traditionnels et nouveaux mouvements sociaux se consolident pour constituer un troisième pôle économique autour de la réaffirmation de la primauté des personnes, du développement local, des affaires équitables et du développement durable;
- 4) la capacité aujourd'hui de travailler en temps réel à l'échelle de la planète grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications favorise les mises en réseaux et les mobilisations d'envergure internationale;
- 5) les projets et propositions sur de grands enjeux internationaux se multiplient : contrôle de l'OMC, taxation des transactions financières, mise en réseau à l'échelle internationale des

- pratiques solidaires, annulation de la dette des pays les plus pauvres, préservation de l'air, de l'eau et des forêts comme patrimoine mondial, élimination des paradis fiscaux, etc;
- 6) de nouvelles formes de coopération internationale font également leur apparition : jumelages de villes et de villages, d'écoles; partenariats entre ONG et communautés locales autour du financement de projets locaux dans les pays du Sud; partage de savoir-faire entre le Sud et le Nord comme c'est le cas dans les cuisines collectives et les cercles d'emprunt; etc.

## **2. L'autre mondialisation : les tâches prioritaires de la période**

Pour pallier les faiblesses actuelles de ces mouvements et ne pas rester rivé sur le refus ni confiné à la résistance, il faut soutenir la capacité de proposition des mouvements. Des pistes se profilent qu'il faut explorer en misant sur le désir de ces réseaux et organisations de trouver des solutions aux problèmes concrets, au fur et à mesure qu'ils se présentent. Contrairement à la période antérieure où prévalaient de grands clivages idéologiques, le moment semble propice à des collaborations autour de finalités communes de démocratisation du développement. Seattle (1999) et Porto Alegre (2001) sont des symboles d'une stratégie à deux volets qui non seulement ne sont pas mutuellement exclusifs, mais peuvent se renforcer mutuellement : 1) résistance politique et nécessaire organisation de contre-pouvoirs; 2) construction d'un nouveau pôle de développement qui s'ajoute au marché et à l'État afin d'introduire le principe de solidarité dans l'ensemble de l'économie.

### **2.1. En premier lieu une bataille à mener sur la notion de développement**

La démocratisation du développement suggère que l'on s'arrête aux conditions de sa généralisation et de sa consolidation, aux repères qui en balisent la voie. La conception néo-libérale qui a cours aujourd'hui, a longtemps mûri dans certaines institutions internationales, dans certaines universités, dans certains centres de recherche facilement repérables. Des idées, des croyances et des convictions alternatives nécessitent en premier lieu une déconstruction intellectuelle des idées dominantes, puis une reconstruction par des canaux institutionnels différents et au sein des mouvements eux-mêmes : publications, réseaux, conférences, forums, sites internet sont autant d'occasions de faire progresser des idées qui rendent possible la construction sociale et politique induite par nos contestations. Les débats qui ont entouré la notion de développement depuis quarante ans ont toute leur importance. Plutôt que de jeter aux orties la notion de développement, de nombreux travaux actuels sur la question avancent plutôt l'idée d'une pluralité des modèles de développement à travers le monde et d'une pluridimensionnalité du développement qui n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental. Le concept de développement est

non seulement jugé utile, mais peut encore être considéré comme un concept clé par des chercheurs du Sud comme du Nord.

Face à la mondialisation néo-libérale, la bataille sur la notion de développement ramène à l'avant-scène la nécessité de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie et donc de s'attaquer à l'exclusion sociale, de placer en priorité l'emploi pour tous et de créer de nouvelles formes de régulation socio-politique. On peut synthétiser la pensée actuelle sur le développement de la façon suivante :

- 1) le social doit être au poste de commande;
- 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument et non une fin du développement;
- 3) l'environnement doit constituer une conditionnalité nouvelle dans les choix économiques qui s'opèrent ;
- 4) quelques grandes priorités s'imposent qui doivent être poursuivies simultanément, notamment l'emploi, la construction d'institutions démocratiques et le partage de la richesse.<sup>3</sup>

Nombre d'ONG du Nord comme du Sud sont engagées dans la mise en œuvre de cette conception pluridimensionnelle du développement en mettant de l'avant quelques grands critères pour appuyer ou animer des projets. Elles misent sur :

- des groupes qui font la promotion de la démocratie;
- des projets qui appuient des organisations populaires;
- des projets qui favorisent la promotion collective des femmes;
- des projets capables de susciter des alternatives économiques;
- des projets qui mettent en œuvre une gestion populaire de l'environnement.

Avec le recul, on peut conclure aujourd'hui avec plus de netteté : 1) que les théories libérales ont raisonné et agi comme si l'économie du développement avec ses investissements, ses infrastructures et ses circuits financiers avait commencé au XIXe siècle en Europe occidentale et n'avait pas eu besoin de l'État, ce qui s'est avéré historiquement faux; 2) que les théories marxistes avaient raisonné et agi comme si l'intervention de l'État pouvait faire l'économie des économies locales et du marché, ce qui s'est également avéré une erreur majeure.

---

<sup>3</sup> Le PNUD par exemple avance dans un de ses rapports un pacte pour le développement humain du type 20-20 : les pays aidés affectent 20% de leur budget à la couverture des services sociaux et les pays donateurs 20% de leur aide financière à la même destination (*Rapport final sur le développement humain*, 1994 : 82-83)

Dans un cas comme dans l'autre, c'est le premier développement qui a été ignoré voire considéré comme un obstacle au développement. Le premier développement c'est celui d'une économie de rez-de-chaussée, une économie populaire qui transige par les systèmes locaux d'échange dans les marchés urbains élémentaires, les petites boutiques d'artisans de même que les petits ateliers de production. Tout cela forme les bases indispensables et les ressorts sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible. De nombreuses initiatives de développement local et d'économie sociale au Sud comme au Nord travaillent au renforcement de ce premier développement, faisant ainsi la preuve qu'il est possible, à partir de stratégies misant sur l'économie populaire réellement existante, d'amorcer ce premier développement. En clair, pour le Sud, il faut inviter les chercheurs, économistes et sociologues, à ne pas sous-estimer ce premier développement longtemps méprisé et inviter les mouvements et institutions à affirmer et à mettre en œuvre le droit à ce premier développement trop longtemps oublié. Les sociétés industrielles nées en Europe au siècle dernier se sont construites, pendant au moins deux cents ans, dans le creuset de cette économie de rez-de-chaussée. Elles doivent aujourd'hui le redécouvrir face à l'exclusion sociale massive et à une croissance qui grève de plus en plus l'environnement.

## **2.2. Ensuite une bataille économique et politique**

*«Il y a certaines choses que je ne referais pas si je devais recommencer. L'une d'elles est l'abolition du gouvernement local et l'autre est le démantèlement des coopératives. Nous étions impatients et ignorants.» (Julius Nyerere, président socialiste de Tanzanie)*

Asseoir le développement sur ces réseaux élémentaires de solidarité dans les pays du Sud exige de bien saisir la dynamique «économie informelle - économie populaire - économie solidaire - capital social», d'une part, et «développement local - gouvernance locale», d'autre part. Le développement ne réside pas seulement dans une économie de subsistance pour se nourrir, mais bien dans un vivre ensemble qui prend appui et alimente tout à la fois un système local d'échanges sur un territoire à pertinence sociale. L'économie est une construction sociale. Occuper un territoire ce n'est pas seulement s'y loger et s'y nourrir, mais bien créer un espace social particulier sur le plan local pour et par des échanges, économiques et sociaux. Le territoire prend peu à peu sens à travers ces échanges et devient donc le lieu où les gens co-habitent. Ce premier développement est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il instaure voire restaure un marché intérieur.

Il ne s'agit pas ici d'un nouveau schéma déterministe, mais d'une compréhension plus inclusive du développement. Cette perspective prend acte qu'en période de mondialisation du capitalisme, les économies industrielles émergentes dans le Sud ne peuvent faire l'économie des conditions qui ont

permis l'émergence des économies du Nord dans des stades antérieurs de leur histoire économique : une intervention de l'État, des sociétés civiles fortes, des systèmes locaux d'échange, une présence de gouvernements locaux, un environnement favorable à l'entrepreneuriat, des mouvements sociaux locaux qui animent des entreprises et des organisations d'économie sociale.

En d'autres mots il faut

- 1) investir dans le premier développement en considérant le tissu social et économique local comme indispensable au développement de toute société;
- 2) quitter le schéma bipolaire qui fait du marché et de l'État les seuls moteurs du développement et promouvoir une conception plurielle de l'économie qui prend acte de l'existence de trois pôles —le marché, la société civile et l'État— ayant chacun leur apport respectif et des interfaces dynamiques.

Ces deux propositions sur le développement permettent de reconnaître :

- 1) toute la valeur, c'est-à-dire la pertinence et l'efficacité de nombreuses initiatives associatives comme condition de décollage de communautés et régions des sociétés du Sud, de revitalisation des collectivités au Nord et, en dernière instance, comme pièce maîtresse d'un renouvellement de la coopération Nord-Sud;
- 2) toute l'importance de nouvelles politiques publiques au niveau des États et des organisations internationales pour assurer la coexistence dynamique de trois pôles de développement notamment en considérant que la jonction de l'économie publique et de l'économie sociale permet de multiplier et de renforcer les projets économiques et les activités sociales en fonction de l'intérêt général.

Le bilan de l'ancien président socialiste Nyerere de Tanzanie prend ici tout son sens : aucun État ne peut faire l'économie des gouvernements locaux et des coopératives dans le développement de sa société. Le développement local soutenu par des gouvernements qui lui correspondent, offre l'avantage de la proximité, la possibilité d'intervenir sur des questions qui concernent l'organisation de la vie quotidienne —comme le transport en commun, les équipements localisés de services sociaux et de santé, l'éducation, etc.— à une échelle qui est objectivement accessible à la majorité des citoyens et sur un territoire, certes à géométrie variable, mais susceptible de favoriser l'appartenance à une communauté. L'économie sociale et solidaire favorise dans cette dynamique le décollage de communautés locales et leur insertion dans le développement économique général du pays.

### **2.3. Enfin l'internationalisation des stratégies et des politiques de développement local et d'économie sociale et solidaire**

Avec les années 1990, nous avons assisté non seulement à une remontée du local et à une redécouverte du premier développement, mais aussi à leur internationalisation. Plusieurs rencontres internationales ont donné la mesure de l'élan nouveau que prend ce travail de premier développement qui cherche à augmenter son impact en modifiant ses échelles d'intervention. Mentionnons quatre de celles-ci dont nous sommes plus près :

- 1) La Conférence internationale de Lima de juillet 1997 a réuni 275 personnes, principalement d'ONG et d'associations, provenant de trente-deux pays autour de deux objectifs : a) définir le concept d'économie solidaire et sa viabilité à l'approche du prochain millénaire; b) établir les possibilités pour des échanges internationaux Nord-Sud. Cette première conférence trouve son prolongement dans celle de Québec 2001;
- 2) La Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud tenue à Ostende en mars 1997 a réuni plus de 400 personnes d'une trentaine de pays et abondait dans le même sens;
- 3) La naissance la même année de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire suite à un appel signé par 1 417 personnes provenant de 100 pays;
- 4) Le programme STEP du Bureau international du travail (BIT) qui soutient depuis 1998 la lutte contre la pauvreté par le développement de l'économie sociale dans les pays du Sud dans le prolongement de la Conférence internationale de Copenhague sur la pauvreté (1995).

Les échanges d'expériences, tout enrichissants qu'ils soient, ne suffisent toutefois pas pour peser sur les politiques des États, des grandes organisations internationales et des multinationales. Il faut une organisation mondiale de nos solidarités, un lieu d'articulation collective de nos projets et d'élaboration de propositions; un lieu qui nous permet en permanence de mieux comprendre les enjeux, d'analyser nos expériences, de formuler des projets nouveaux, de faire circuler les informations de manière plus systématique, etc.

### **3. Une coordination internationale pour soutenir les réseaux d'économie sociale et solidaire**

Il n'est pas question, bien entendu, de centraliser l'action, mais plutôt de coordonner autour, d'axes qui se précisent peu à peu, l'ensemble des groupes qui s'inscrivent dans la mouvance de l'économie sociale et solidaire telle que nous la concevons. Nous devons continuer à travailler au plan local tout en investissant les institutions et les mouvements qui évoluent sur la scène internationale. Ce qui veut dire :

1. opérer le nécessaire passage du micro au macro en développant et en consolidant des réseaux et en obtenant une reconnaissance de l'économie sociale et solidaire au sein des mouvements sociaux, par les gouvernements et dans les institutions internationales;
2. définir des priorités de soutien à l'économie sociale et solidaire pour les cinq prochaines années (2001-2006) : lancer le processus de définition de priorités, commencer à définir une politique pour mettre en œuvre les grandes orientations de nos rencontres internationales (Déclaration de Lima et Appel de Québec), dégager progressivement des axes de discussion et de négociation : emploi et protection sociale; alimentation; environnement; commerce équitable; santé et services sociaux; développement local et budgets participatifs;
3. organiser le regroupement des organisations, groupes et réseaux d'économie sociale et solidaire et développer une coordination internationale en tant qu'instance politique
  - a) avec une représentation par continents (Europe et Amérique du Nord; Afrique, Amérique latine et Asie);
  - b) par grands chantiers (développement local, commerce équitable, emploi et protection sociale, habitat, alimentation, etc).

Cela nous donnera les moyens d'exercer des rapports de force et de recourir à la régulation politique pour solutionner les problèmes économiques et sociaux. Cela permettra aussi de raffermir et mieux concrétiser nos utopies sociales par une meilleure compréhension des questions économiques.

#### **4. Un secrétariat international d'économie sociale et solidaire**

Pour assumer un travail de coordination à l'échelle des régions du monde où nous sommes présents, nous avons besoin d'un secrétariat international qui permette :

- a) un meilleur accès au financement pour les organisations et les entreprises sociales;
- b) la mise en commun des expertises et savoir-faire au service des organisations et des entreprises sociales;
- c) un démarchage collectif auprès des organisations internationales (mouvements et institutions);
- d) l'accès à des ressources d'accompagnement, à des structures porteuses de nouveaux projets d'économie sociale et solidaire.

Le principe d'organisation de ce secrétariat doit être une présence aussi bien au Sud qu'au Nord. Il devrait donc disposer de deux établissements dont l'un pourrait être au Pérou et l'autre au Québec

où se seront tenues les deux premières rencontres internationales sur la globalisation de la solidarité.

Un tel secrétariat doit reposer sur un montage financier approprié qui le tienne à l'abri des influences indues tout en misant sur un ensemble de partenaires intéressés à l'avancement de sa mission: des institutions internationales (BIT, UNESCO, etc), des gouvernements nationaux (Canada et Québec, France, Belgique, etc), la Communauté européenne, des fondations privées (Charles Mayer, etc), des églises, etc.

### **5. Principes de base d'une coordination internationale des réseaux d'économie sociale et solidaire**

1. Miser en premier lieu sur les forces locales, sur des mouvements sociaux locaux forts et sur la culture communautaire locale préexistante.
2. Miser sur l'aménagement décentralisé des territoires en liant cette décentralisation à l'organisation sociale déjà existante ou en voie de construction dans les communautés.
3. Miser sur un nouveau type de développement local, qui ne soit plus seulement issu des communautés ou proposé de l'extérieur, mais partenarial, mixte, alliant propositions venues d'en haut et initiatives de la base, endogène sans être autarcique et où l'économie sociale n'est pas enclavée dans quelques secteurs à la marge.
4. Miser sur les réseaux associatifs internationaux permettant de multiplier les niveaux d'intervention —local, régional et fédératif, national et international—, et savoir changer d'échelle d'action en passant du micro au macro, de la gouvernance locale aux politiques globales.
5. Miser sur la solidarité internationale et sur les ONG de développement qui offrent des garanties meilleures que l'aide humanitaire en termes d'effets locaux structurants pour consolider le premier développement.
6. Miser sur des partenariats Nord-Sud, engageant aussi bien des associations, des coopératives et des ONG que des gouvernements locaux, et sur une pluralité d'acteurs nouveaux engagés dans des formes diverses de solidarité internationale (sociale, socio-économique, socio-politique, professionnelle, inter-institutionnelle, etc).

### **6. Priorités de la coordination internationale pour la période 2001 à 2006**

#### **6.1 Grandes orientations : pour une autre mondialisation**

Participation de l'économie sociale et solidaire à

- 1) la maîtrise de l'économie mondiale;

- 2) la maîtrise de l'environnement;
- 3) la maîtrise de la mutation de l'emploi, du travail et de la protection sociale.
- 4) la démocratisation du développement.

## 6.2 Priorités pour la période 2001-2006

Les priorités restent à établir au cours des travaux de la Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité qui doit se tenir à Québec du 9 au 12 octobre 2001. Les ateliers seront invités à les préciser à partir de leurs échanges sur des expériences actuelles et en répondant aux questions qui leur seront soumises sur les thèmes suivant.

- Priorité #1 : Économie sociale et solidaire et financement  
Quelles formes de financement assurent le démarrage, la consolidation et le développement d'entreprises viables? Quels sont les acquis en matière de soutien financier? Comment consolider ce financement?
- Priorité #2 : Économie sociale et solidaire et développement local  
Quelles sont les conditions d'un véritable développement et quelle est la contribution de l'économie sociale et solidaire au contrôle local du développement? Comment supporter l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles dynamiques?
- Priorité #3 : Économie sociale et solidaire et coopération internationale  
Quelles sont les conditions d'un véritable co-développement? Comment consolider et développer de véritables partenariats?
- Priorité #4: Économie sociale et solidaire et services de proximité (éducation, santé et services sociaux, alimentation)  
Quelles sont les pratiques novatrices et comment leur fournir le support nécessaire à leur développement?
- Priorité #5 : Économie sociale et solidaire et politiques publiques  
Quels types de rapports entre société civile et États sont susceptibles de générer de nouvelles politiques publiques favorables au développement? Quelles pratiques novatrices ouvrent des voies d'avenir et comment les consolider?
- Priorité #6 : Économie sociale et solidaire et habitat

Quelles initiatives ont permis des établissements humains plus sûrs et plus durables? Comment les supporter, les consolider et les développer?

Priorité #7 : Économie sociale et solidaire et transfert des savoirs  
Comment s'opèrent les partages de savoir et de savoir-faire? Quelles réciprocités sont possibles et à quelles conditions peuvent-elles se développer?

Priorité #8 : Économie sociale et solidaire et affaires équitables  
Quelles pratiques innovent dans les échanges Nord-Sud? Quelles ressources devons-nous développer pour renforcer et consolider ces échanges? Comment étendre à l'ensemble de l'activité économique les critères de rentabilité de la solidarité sociale?

Priorité #9 : Économie sociale et solidaire et emploi  
Comment maîtriser la mutation de l'emploi, du travail et de la protection sociale qui lui est liée? Quelles pratiques novatrices doivent être supportées? Comment consolider les acquis?

Priorité #10 : Économie sociale et solidaire et environnement  
Quelle est la contribution de l'économie sociale et solidaire en ce domaine? Comment consolider les pratiques novatrices et leur donner une portée normative pour les sociétés?

#### **Document complémentaire**

Favreau, L. (dir.) (2000), «Économie sociale, coopération Nord-Sud et développement» in *Économie et Solidarités*, vol. 31, numéro 2, Presses de l'Université du Québec, Québec